

Virginie de Chassey nommée au conseil d'administration de l'Initiative pour l'Assurance d'une Activité Minière Responsable (IRMA)

10.9.2026 - | Eramet

Eramet annonce la nomination de Virginie de Chassey, Directrice Développement durable et Affaires externes et membre du Comité exécutif du Groupe, au conseil d'administration de l'Initiative pour l'Assurance d'une Activité Minière Responsable (IRMA), à compter du 10 septembre 2026. À l'issue d'un vote du conseil d'administration d'IRMA, Eramet a été désigné pour représenter le secteur minier, Virginie de Chassey représentant le Groupe aux côtés d'Anglo American. À ce jour, 115 entreprises minières et 140 sites miniers sont engagés dans la démarche IRMA.

IRMA, les standards les plus exigeants en matière d'exploitation minière responsable

Le conseil d'administration d'IRMA est l'organe de gouvernance et de décision de l'organisation. Il est chargé de définir ses orientations stratégiques et joue un rôle clé dans la supervision des programmes d'IRMA et dans la pérennité de l'organisation à long terme. Son modèle de gouvernance distinctif accorde une représentation et un pouvoir de vote égaux à six collèges : les entreprises minières, les communautés affectées et les détenteurs de droits autochtones, les organisations syndicales, les ONG de défense de l'environnement et des droits humains, les investisseurs et acteurs du secteur financier, ainsi que les acheteurs de matières premières issues de l'exploitation minière. Le conseil d'administration compte actuellement des représentants d'Anglo American, Mercedes-Benz et Microsoft, aux côtés de Human Rights Watch, d'IndustriALL Global Union, d'institutions d'investissement et d'organisations représentant les communautés affectées et les détenteurs de droits autochtones.

Les évaluations des sites miniers sont réalisées par des organismes d'audit tiers indépendants, au regard des exigences du standard IRMA, et indépendamment du conseil d'administration et des instances de gouvernance d'IRMA. Cette séparation constitue l'un des principes fondamentaux du modèle d'IRMA et garantit l'intégrité du processus d'évaluation.

La reconnaissance de l'engagement de longue date d'Eramet en faveur d'une exploitation minière responsable

Cette nomination marque une nouvelle étape dans l'engagement de longue date d'Eramet en faveur d'une exploitation minière responsable. Depuis 2022, le Groupe a décidé d'engager progressivement l'ensemble de ses sites miniers dans le processus d'évaluation IRMA. Eramet a intégré le standard IRMA à sa démarche d'exploitation minière responsable, dans le cadre de sa feuille de route Act for Positive Mining et de ses engagements en matière de transparence, d'évaluation indépendante et d'amélioration continue.

L'engagement d'Eramet auprès d'IRMA s'est traduit par des avancées concrètes sur ses sites. En février 2026, Eramet Grande Côte (EGC), au Sénégal, a atteint le niveau de performance IRMA 50 à l'issue d'un audit indépendant réalisé par un tiers, devenant ainsi le premier site d'Eramet à atteindre ce niveau et le premier site d'exploitation de sables minéralisés au monde à y parvenir. Les résultats détaillés de l'audit ont été rendus publics, assurant ainsi une transparence tant sur la performance du site que sur les axes d'amélioration identifiés.

Depuis son arrivée chez Eramet en 2018, Virginie de Chassey pilote la stratégie du Groupe en matière de développement durable et d'affaires externes, ainsi que le déploiement de sa feuille de route pour une exploitation minière responsable. Forte de plus de 25 ans d'expérience dans les domaines du développement durable, des affaires publiques et du dialogue avec les parties prenantes, elle a exercé tout au long de la chaîne de valeur des minerais, aussi bien en amont qu'en aval. Avant de rejoindre Eramet, elle a passé 14 ans dans l'industrie automobile, une expérience qui lui a permis d'acquérir une connaissance directe des attentes de l'aval en matière d'approvisionnement responsable et de développement durable.

Rejoindre le conseil d'administration d'IRMA est l'occasion de contribuer à une initiative qui joue un rôle important dans la promotion d'une exploitation minière responsable, grâce à la transparence, à l'évaluation indépendante et au dialogue multipartite. Chez Eramet, notre engagement auprès d'IRMA nous apporte une expérience concrète de la mise en œuvre d'un standard exigeant sur l'ensemble de nos sites. L'atteinte du niveau de performance IRMA 50 par Eramet Grande Côte a constitué une étape importante, témoignant de progrès tangibles tout en permettant d'identifier de nouveaux axes d'amélioration. Je me réjouis de pouvoir mettre cette expérience concrète au service du conseil d'administration, d'échanger avec les différentes parties prenantes représentées au sein d'IRMA et de contribuer à l'amélioration continue des pratiques minières responsables, afin, à terme, d'aider les consommateurs à faire des choix plus éclairés.

Virginie de Chassey

Directrice Développement durable et Affaires extérieures du groupe Eramet

Nous sommes ravis d'accueillir Virginie de Chassey au conseil d'administration d'IRMA, au sein du collège des entreprises minières, renforçant ainsi l'engagement d'Eramet en faveur d'une exploitation minière responsable. Virginie apporte à notre gouvernance une vision stratégique dynamique et de nouvelles perspectives, à un moment charnière pour les chaînes d'approvisionnement mondiales. Nous apprécions tout particulièrement son engagement en faveur du modèle de gouvernance paritaire d'IRMA, au sein duquel elle contribuera, dans le cadre d'une gouvernance partagée, à renforcer une responsabilité concrète et vérifiable sur le terrain.

Aimee Boulanger

Directrice Exécutive de l'IRMA

<https://www.eramet.com/fr/news/virginie-de-chassey-nommee-au-conseil-dadministration-de-linitiative-pour-lassurance-dune-activite-mini-ere-responsable-irma>